

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Mars 2012

Suite à lecture et explications du compte administratif 2011, Mr. Le Maire quitte la séance pour qu'il soit procédé au vote. Le 1^{er} adjoint fait voter l'assemblée : le compte administratif est adopté à l'unanimité comme suit :

- dépenses de fonctionnement	483 204,94 €
- recettes de fonctionnement	794 609,35 €
- dépenses d'investissement	495 012,87 €
- recettes d'investissement	649 217,01 €

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 proposée et adoptée comme suit :

Exécution du virement à la section d'investissement :	234 165,58 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	407 616,94 €

La collectivité doit fixer le taux ou ratio promus/promouvables c'est-à-dire le pourcentage des agents remplissant les conditions individuelles pour bénéficier d'un avancement de grade qui pourraient être inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade et donc en bénéficier. Ce taux, qui peut être compris entre 0 et 100%, est fixé par l'assemblée délibérante après avis du Comité Technique Paritaire qui a émis un avis favorable au ratio de 100% pour chaque grade dans toutes les filières concernées par la commune. Le conseil accepte le ratio de 100% et la transformation de deux postes pour avancement de grade des personnes concernées (filière administrative et filière sanitaire et sociale).

Le conseil approuve le plan de financement pour les travaux d'aménagement de la place de l'église à réaliser par le SYANE concernant les travaux génie électrique – superstructure éclairage public pour un montant global estimé à 129 126 € avec une participation financière communale s'élevant à 87 021 € y compris les frais généraux.

Sur proposition du Foyer Rural, le conseil accepte le principe de la réalisation d'une maquette pour la décoration-peinture du mur situé autour de la salle communale.

A l'occasion du passage de la course cycliste Annemasse-Bellegarde et retour dans notre commune le dimanche 25 mars prochain, le conseil accepte d'octroyer une prime de 100 € à faire disputer à la « Moussière », cette somme sera versée au Vélo Club Annemasse sous forme de subvention.

Pour info. :

- Monsieur Le Maire informe l'assemblée que Mr. Arnold Walther accompagné d'un certain nombre de ses compatriotes souhaitent venir à Arbusigny le week-end du 7, 8 et 9 septembre prochain, le conseil se dit prêt à les accueillir, affaire à suivre et à concrétiser.
- Invitation « les élus à la ferme » le samedi 31 mars à 10 h.
- Réunion prévue : Commission des finances le 20 Mars à 18 h.
- L'achat d'une voiture type Utilitaire Fiat Doblo a été effectué.
- Le 22^{ème} Rallye national des Bornes/La Roche-sur-Foron aura lieu le Samedi 23 Juin avec 3 passages sur notre commune.